

## DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES ET INEGALITES RESIDENTIELLES AU BENIN

AHOKPOSSI Yédodé, [sedode@gmail.com](mailto:sedode@gmail.com), [sedode@yahoo.fr](mailto:sedode@yahoo.fr)

Latif DRAMANI, [latif.dramani@gmail.com](mailto:latif.dramani@gmail.com)

### Résumé court

*Depuis plusieurs années, les différentes zones du Bénin connaît d'importantes transformations. Les départements sont désormais marqués par des déplacements internes. Les mutations observées se déroulent dans un nouveau contexte de peuplement dues à la migration économique, ainsi le rôle des différents facteurs démographiques mérite d'être examiné. L'objectif de ce papier est d'analyser les impacts des facteurs démographiques sur les inégalités résidentielles au Bénin. Précisément, l'accent est mis sur les phénomènes de redistribution démographique qui s'opèrent à l'échelle départemental et permettent d'interroger les fonctions de certains espaces résidentiels dans les dynamiques de peuplement. Dans cette perspective, les données des recensements de 2002 et 2013 du Bénin seront utilisées de même que les rapports de l'observatoire national sur la capture du dividende démographique. Les résultats préliminaires montrent que les départements de l'Atlantique, du Borgou et de l'Ouémé sont plus attractifs que les autres. Toutefois, cette attractivité cache certaines formes d'inégalités.*

## INTRODUCTION

Les sociétés africaines sont composées de plusieurs groupes qui diffèrent de par leur sociologie, anthropologie, et autres facteurs socio-démo et culturels. Bon nombre de travaux révèlent que les sociétés sont marquées par le creusement des inégalités résidentielles. Ces inégalités se manifestent aussi bien socialement que spatialement. En effet, depuis quelques décennies les pays africains ont été fortement marqués par les pressions démographiques, où les croissances économiques et urbaines ont été rythmées par d'importants flux migratoires.

Au Bénin, au cours des cinq dernières années précédant le quatrième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 4), les migrants internes sont estimés à 503 211 individus soit 5% de la population. Les départements de l'Atlantique, de l'Ouémé et du Littoral ont accueilli ma majeure partie du flux migratoire (35% ; 14,2% et 9% respectivement). Les flux migratoires restent faibles dans les autres départements (inférieur à 6%). Des départements se vident, d'autres se remplissent.

Cette inégale répartition du pays fait ressortir une nette opposition entre les départements du sud très peuplés et les départements de l'intérieur faiblement occupés. Même les zones de concentration côtière sont irrégulièrement occupées fruit de l'exode rural. Il s'en suit alors une forte disparité de niveau de développement hostile à une croissance inclusive du pays. Ce phénomène crée des problèmes de gestion difficiles et coûteux, de maintenance des équipements publics, en premier lieu socioculturels et scolaires en second.

Il est question ici de faire ressortir les facteurs explicatifs du peuplement départemental du pays. Les migrations internes qui constituent un moteur de la croissance de la ville et de son expansion spatiale feront également l'objet de cette étude. Plus spécifiquement, nous proposons d'analyser comment se développent les inégalités spatiales. Les caractéristiques des localités qui favorisent une forte densité de migrants feront aussi l'objet de notre étude.

### I- Revue de la littérature

Le dividende démographique a fait l'objet de nombreuses analyses le plus souvent appliquées aux Pays en Développement. Certains auteurs avancent des arguments qui soutiennent un impact négatif de la croissance démographique sur la croissance économique (Dramini, 2015). Pour Thomas Malthus la croissance démographique pèserait lourdement sur les disponibilités alimentaires, ce qui réduirait le niveau de vie des populations. Les effets négatifs de la croissance démographique sur le bien-être économique amènent l'idée du contrôle de la fécondité. Ainsi, une fécondité en baisse aurait un effet positif sur la croissance du revenu par tête en Corée du Sud (la fécondité de ce pays est passée de 5,6 à 1,2 enfants par femme entre 1962 et 2002). Dans cette étude trois faits importants ont été remarqués : d'abord, une fécondité plus faible implique une croissance plus faible de la population et donc une augmentation du ratio capital/travail dans le modèle standard de Solow ; ensuite cette baisse entraînerait une diminution du taux de dépendance démographique et population totale. Et Enfin, la baisse de la fécondité impacte positivement la participation des femmes sur le marché du travail.

Dans une analyse empirique basée sur la comparaison des pays asiatiques et africains entre 1965 et 1990, ces auteurs font ressortir que la baisse de la fécondité et la diminution du ratio de dépendance contribuent positivement à la croissance économique. Il faut toutefois noter que

cet effet n'est pas automatique puisqu'il dépend aussi d'autres facteurs tels que la qualité des institutions et de la capacité de l'économie à accumuler du capital physique et humain et aussi d'absorber la population potentiellement active dans l'emploi productif. C'est ainsi que le bonus démographique a été plus bénéfique dans les pays d'Asie et Amérique Latine.

Les études ont montré que les pays de l'Asie de l'Est et du Sud-Est ont profité du dividende démographique pour leur décollage économique. En effet, Bloom et Williamson (1998) en utilisant une modélisation économétrique ont estimé cette contribution du dividende démographique à environ un tiers de la croissance économique en Asie. Mais ce décollage ne se fait pas seul ; il doit être accompagné par des institutions de qualité (État de droit, efficacité de la bureaucratie, corruption, liberté politique, la liberté d'expression, etc.).

Bloom et al. (2010), dans une des études a utilisé un modèle de croissance pour étudié l'effet de la santé et des changements démographiques sur la croissance économique de la Chine et de l'Inde. Pour eux, les principaux facteurs qui sont à la base du décollage économique de ces deux pays sont l'amélioration de la santé, l'ouverture commerciale plus grande mais aussi l'augmentation du ratio main d'œuvre sur population qualifié.

Les variables économiques, l'éducation et l'ouverture commerciale favorisent la croissance<sup>1</sup>. Par ailleurs, concernant les variables démographiques, la proportion de la population en âge de travailler et l'espérance de vie influencent positivement la croissance économique. L'éducation et la santé, constituent en plus de la fécondité les piliers pour l'atteinte de la croissance économique. En effet, une population en bonne santé serait plus inclin à investir dans son capital humain (éducation et compétence) et dans son capital physique (épargne et investissement) ; son expérience de vie s'allongerait et elle pourrait plus épargner pour la retraite. La santé entrainerait aussi la baisse de la fécondité et de la mortalité. Quant à l'éducation, elle permet aux jeunes filles d'entrée tardivement sur le marché matrimonial et de ce fait réduirai le nombre d'enfants qu'elle aura eu au cours de sa vie génésique. Elle permet aussi de se positionner sur le marché du travail formel et d'augmenter sa productivité.

L'effet positif qu'auraient les changements de la structure par âge de la population sur la croissance économique est désigné Dividende Démographique (United Nations, 2013). Ce concept a été introduit dans les années 1990 pour décrire l'interaction entre les changements dans la structure de la population et la croissance économique rapide en Asie de l'Est (Bloom, Canning et Malaney 2000 ; Bloom et Williamson, 1998). La transition démographique est à l'origine du processus du dividende démographique. En effet, la baisse de la mortalité infantile, suivie de la baisse de la fécondité, se traduit par une réduction des taux de dépendants des plus jeunes et une période pendant laquelle un pays dispose d'une proportion élevée de personnes en âge de travailler. Comme le soulignent Canning et al. (2015), avoir un grand nombre de travailleurs donne un coup de pouce à l'économie à condition qu'il existe suffisamment de possibilités d'emploi. Ces possibilités d'emplois décents offerts à la population active ont pour conséquences une augmentation de l'épargne et des changements favorables dans les dépenses en capital humain et physique.

Pour Olaniyan et al. (2012), une économie ne pouvant pas créer suffisamment de travail pour forte proportion de personnes sans emploi, ne peut produire à un niveau optimal et sa

---

<sup>1</sup> Nayihouba, 2015

croissance économique est entravée. La plus grande partie de la production d'un pays est effectuée par la population active dont les jeunes en forment la majorité. Ainsi, selon Bloom et al. (2010), le chômage des jeunes constitue un problème majeur, car le taux de chômage élevé chez les personnes en âge de travailler peut bloquer le développement à long terme d'un pays. Cela s'explique par le fait qu'il peut limiter la capacité du pays à engranger des bénéfices des dividendes démographiques.

Afin d'accompagner efficacement les gouvernements africains à l'élaborer des politiques multisectorielles, Dramani (2018) a proposé un changement paradigmatique, après que les nombreuses politiques de développement ont manqué à la promesse de la prospérité partagée. il a adopté une méthodologie inspirée du Demographic Dividend Monitoring index (DDMI) basée sur cinq indices à savoir : indice de couverture de dépendance économique, indice de qualité du cadre de vie, l'indice de synthétique de sortie de pauvreté, l'indice de développement humain étendu et l'indice des réseaux et territoire. Il ressort de ses analyses que le DDMI du Sénégal s'élevait en 2011 à 41,5% signe d'un niveau faible de capture du dividende démographique. L'analyse détaillée révèle que deux indices sur cinq ont des niveaux satisfaisant : indice de qualité du cadre de vie (63,2%), l'indice synthétique de sortir de pauvreté (57,9%). les autres indices surtout l'indice des réseaux et territoire (18,8%) révèlent des contre performances.

L'analyse régionale montre que les régions du Sénégal sont segmentées en quatre grands noyaux selon leur degré et/ou leur capacité d'exploitation du dividende démographique : régions émergentes leaders (les régions ayant amorcé la capture du dividende démographique au niveau local), régions leaders espoirs (les régions ayant un potentiel important ; peuvent bénéficier du dividende à moyen terme), régions challengers (les régions qui disposent des atouts indéniables dans le cadre de la capture du dividende) et régions followers (les régions caractérisées par un grand retard dans la capture du dividende que dans le développement durable).

## **II- Méthodologie**

La méthodologie utilisée dans ce papier est dérivée de celle du Demographic Dividend Monitoring Index (Dramani 2018, Dramani et Al 2019). Il est un indicateur synthétique construit sur la base des indicateurs synthétiques de cinq dimensions de l'Observatoire National pour la capture du Dividende Démographique (ONDD) à savoir : la dépendance économique, le cadre de vie, la transition dans la pauvreté, le capital humain et le réseaux et territoire. Il permet d'avoir toutes les informations relatives à l'inégale répartition des populations sur un territoire et aide les pays à capturer le dividende démographique et à faire des comparaisons au niveau local, national et régional.

### **➤ Indicateur synthétique de suivi du dividende démographique**

Le dividende démographique (DD) est l'apport économique qui découle d'une baisse de la fécondité. Les conséquences d'un tel phénomène vont au-delà de l'aspect purement démographique ou économique, et portent également sur d'autres secteurs. Bien qu'il soit évident que la transition démographique constitue son point de départ, l'atteinte du DD est accompagnée de changement dans plusieurs secteurs qui interagissent avec ce dernier. C'est notamment le cadre de vie, les transitions dans la pauvreté, le capital humain, la mobilité

territoriale, entre autres. L'I2S2D permet d'appréhender les évolutions positives ou négatives de ces secteurs qui permettent de créer des conditions favorables à la survie des populations dans les localités d'un territoire.

### ✓ **Principe**

L'I2S2D est un indicateur dépourvu d'unité et dont la valeur est comprise entre 0 (exécrable) et 1 (excellent). Il est obtenu par la moyenne géométrique de cinq (05) indicateurs liés aux dimensions susmentionnées

Chaque indicateur dimensionnel couvre un (01) à sept (07) champs ou sous-dimensions. A leur tour, les sous-dimensions sont constituées de plusieurs indicateurs élémentaires qui leur sont spécifiques. L'ensemble des dimensions, sous-dimensions et indicateurs élémentaires a été validé par les pays SWEDD<sup>2</sup> qui mettent en place des Observatoires nationaux du dividende démographique (ONDD). L'initialisation du calcul de l'I2S2D est effectuée par ces ONDD avec l'appui technique du CREG.

Les méthodes d'élaboration des indicateurs dimensionnels sont déclinées dans les paragraphes qui suivent.

### ❖ **Indicateur de couverture de la dépendance économique (ICDE)**

L'indicateur de couverture de la dépendance économique relève de l'économie générationnelle et est fondée sur le déficit du cycle de vie (LCD). Le LCD désigne, par définition, la différence à chaque âge entre la consommation et le revenu du travail. Il permet de quantifier, non seulement, la demande sociale au niveau agrégé, mais aussi le surplus économique créé par la population dans son ensemble. La détermination du LCD s'appuie sur les comptes nationaux de transferts (NTA) dont la méthode de construction est développée dans les manuels d'United Nations (2013) et CREFAT (2016).

Les indicateurs clés permettant de construire le déficit du cycle de vie sont la consommation qu'elle soit publique ou privée et le revenu du travail, et ceux-ci varient selon l'âge des individus.

En effet, le cycle de vie reflète de nombreux facteurs comportementaux et non comportementaux qui influencent la relation entre l'âge, d'une part, et la consommation et le revenu du travail, d'autre part. Au cours de la vie, les individus consomment à tous les âges, mais ils ne produisent qu'aux âges actifs. Pendant les périodes de jeunesse et de vieillesse, il en résulte que la consommation des individus excède leur production. Ces individus présentent donc un déficit et sont économiquement dépendants. A l'inverse, les personnes d'âge actif produisent plus qu'elles ne consomment, et dégagent donc un surplus qui permet de « subventionner » ceux dont la production ne couvre pas la consommation. Ainsi les groupes d'âge dont la production excède la consommation sont à l'origine des transferts au profit de ceux qui sont dans la situation opposée, i.e. les jeunes et les personnes âgées (United Nations, 2013). Ces transferts peuvent être privés (intra et inter-ménages) ou organisés par les décideurs publics (Dramani, 2018).

---

<sup>2</sup> Le SWEDD est un projet d'Autonomisation des femmes et Dividende Démographique dans le Sahel qui regroupe le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

L'ICDE se définit comme le rapport entre le surplus économique des individus non-dépendants et le déficit des personnes économiquement dépendantes.

$$ICDE = \frac{\textit{Surplus}}{\textit{Déficit}}$$

Le surplus et le déficit sont obtenus par les expressions suivantes :

$$\textit{Surplus} = -\sum_a (C_a - YL_a) \text{ sous la condition } C_a \leq YL_a$$

$$\textit{Déficit} = \sum_a (C_a - YL_a) \text{ sous la condition } C_a > YL_a$$

où  $C_a$  et  $YL_a$  représentent respectivement la consommation agrégée et le revenu du travail agrégé des individus d'âge  $a$ .

Ainsi, l'ICDE évalue la part des déficits des tranches d'âge économiquement dépendantes couverte par l'excédent de revenu du travail dégagé par les groupes d'âge ayant un surplus économique. Il mesure la capacité du pays à satisfaire la demande sociale des individus économiquement dépendants par les seules ressources issues du travail.

#### ❖ **Indicateur de la qualité du cadre de vie (IQCV)**

L'indicateur de la qualité du cadre de vie (IQCV) est créé par l'OCDE en 2011 dans le cadre du programme « *Better Life Initiative* », pour permettre aux pays de disposer d'outils leur permettant de mesurer le cadre de vie.

De manière standard, le cadre de vie est conçu comme l'ensemble d'éléments entourant la vie d'une personne. C'est l'environnement dans lequel on vit, considéré du point de vue de son influence sur la qualité de vie.

Dans sa formulation standard, l'IQCV couvre onze (11) critères considérés comme essentiels au bien-être. Mais dans le cadre de suivi du DD, seuls sept (07) des onze sont retenus dans la dimension Qualité du cadre de vie, les quatre (04) étant pris en compte par les autres dimensions.

Chaque critère du bien-être est mesuré à partir d'un à quatre indicateurs. À l'intérieur de chaque critère, on calcule la moyenne des indicateurs élémentaires qui le composent avec la même pondération, ces derniers étant normalisés au préalable.

La normalisation se fait à partir d'une formule classique qui permet de convertir les valeurs d'origine des indicateurs en nombres compris entre 0 (le pire résultat possible) et 1 (le meilleur résultat possible). Les détails de la méthodologie sont explicités par CREG (2017) dans le *Manuel de Formation sur les Dimensions et Indicateurs de Suivi de l'Observatoire du Dividende Démographique*.

La liste des critères (ou sous-dimensions) et des indicateurs élémentaires sont dans le tableau qui suit.

**Tableau 1 : Sous-dimensions et indicateurs de la dimension Qualité du cadre de vie**

Critères ou Sous-dimensions	Indicateurs
Engagement civique	Participation électorale
	Participation des parties prenantes à l'élaboration des réglementations
Liens sociaux	Qualité du réseau social
Environnement	Pollution atmosphérique
	Qualité de l'eau
Logement	Nombre de pièces par personne
	Accès aux équipements sanitaires de base
	Coût du logement
Satisfaction	Satisfaction à l'égard de la vie
Equilibre travail-vie	Horaires de travail lourds
	Temps consacré aux loisirs et à soi
Sécurité	Sentiment de sécurité des personnes lorsqu'elles marchent seules dans la nuit
	Taux d'homicides

Source : CREG, 2017

#### ❖ Indicateur synthétique de sortie de la pauvreté (ISSP)

La mesure et l'analyse de la pauvreté sont d'une importance particulière dans le processus de suivi et d'évaluation de l'efficacité des politiques publiques, mais aussi dans l'atteinte des ODD.

Cependant, au regard des fortes inégalités dans la distribution des richesses et de la grande vulnérabilité des ménages des pays en développement, il paraît encore plus important de mieux comprendre le phénomène qu'est la pauvreté et de mieux cibler les populations à risque. A cet égard, les études de la dynamique de la pauvreté ont pour objectif d'identifier les individus qui entrent ou sortent de la pauvreté au fil du temps et d'en analyser les principaux facteurs qui jouent un rôle important dans cette mobilité de la pauvreté (Dramani, 2018).

C'est dans ce sens que l'indicateur synthétique de sortie de la pauvreté (ISSP) a été conçu pour mesurer le risque plus ou moins grand de voir le bien-être des populations s'améliorer ou se dégrader relativement à la diminution de la persistance dans la pauvreté.

L'ISSP s'appuie sur une nouvelle approche de mesure des transitions dans la pauvreté de Dang et Lanjouw (2013). Ces derniers ont développé une méthode de construction de pseudo-panel et d'estimation de la matrice de transition sur deux ou plusieurs enquêtes de pauvreté. L'idée est de suivre des cohortes d'individus (ou de ménages) dans le temps.

En considérant deux périodes T1 et T2, la méthode permet d'estimer :

- **PP** : la proportion d'individus qui sont restés pauvres sur les périodes T1 et T2 (pauvreté chronique ou permanente),
- **PNP** : la proportion d'individus ayant transité d'un état de pauvreté à un état de non-pauvreté entre T1 et T2 (sortie de la pauvreté),

- **NPP** : la proportion d'individus ayant transité d'un état de non pauvreté à un état de pauvreté entre T1 et T2 (basculement dans la pauvreté), et
- **PNP** : la proportion d'individus qui sont demeurés non pauvres sur les deux périodes T1 et T2 (non pauvreté pure).

L'ISSP, dont la formule est donnée ci-dessous, permet de déterminer le taux de sortie de pauvreté parmi la population vulnérable, i.e. les personnes qui transitent d'un état de pauvreté à un état de non pauvreté et inversement.

$$ISSP = \frac{PNP}{PNP + NPP}$$

### 1.5 Indicateur de développement humain élargi (IDHE)

L'indicateur de développement humain élargi (IDHE) est un indicateur composite de mesure du capital humain. L'IDHE reprend les dimensions et indicateurs de l'IDH (Indice de développement humain conçu par le PNUD) auxquels on ajoute l'indice synthétique de fécondité, et présente la possibilité de désagrégation à un niveau infranational.

A l'image de l'IDH, l'IDHE couvre trois sous-dimensions essentielles de la vie :

- **la santé** représentée par l'espérance de vie à la naissance et l'indice synthétique de fécondité (ISF). L'espérance de vie à la naissance permet de mesurer la longévité et intègre indirectement la satisfaction des besoins matériels essentiels tels que l'accès à une alimentation saine, à l'eau potable, à un logement décent, à une bonne hygiène et aux soins médicaux. Pour ce qui concerne la fécondité, sa prise en compte dans l'IDHE se justifie par le fait qu'une « fécondité élevée pose des problèmes de santé et présente des risques pour les enfants et leur mères, nuit à l'investissement en capital humain, ralentit la croissance économique, et constitue une menace potentielle » (Dramani, 2016). Selon
- **l'éducation** : elle est mesurée par la durée moyenne de scolarisation pour les adultes de plus de 25 ans et la durée attendue de scolarisation pour les enfants d'âge scolaire. Elle traduit la satisfaction des besoins immatériels tels que la capacité à participer aux prises de décision sur le lieu de travail ou dans la société ;
- **le niveau de vie** appréhendé par le logarithme des dépenses de consommation par tête. En effet, la consommation finale des individus permet de mesurer leur niveau de vie décent ou le niveau de leur bien-être économique.

L'IDHE représente la moyenne géométrique des indices normalisés utilisés pour mesurer les niveaux atteints dans chaque sous-dimension (CREG, 2017). Les valeurs maximales sont les valeurs les plus élevées observées au cours de la période considérée (1980-2016). Les valeurs minimales sont celles que l'on est en droit de considérer comme des valeurs de subsistance.

Pour ce qui concerne l'ISF, un traitement spécifique est effectué de telle sorte que pour l'indice normalisé prend la valeur 1 lorsque l'ISF est de 3 enfants par femme, et la valeur 0 lorsque l'ISF est égal à 0 (minimum) ou 8 (maximum).

L'indice synthétique de fécondité normalisé (ISFN) est donné par l'expression suivante :

$$ISFN(x) = \frac{x}{3} * \mathbf{1}_{[0;3]}(x) + \frac{(8-x)}{(8-3)} * \mathbf{1}_{]3;8]}(x)$$

où  $x = ISF$  ;  $\mathbf{1}_{[0;3]}(x)$ , et  $\mathbf{1}_{]3;8]}(x)$  des fonctions indicatrices de  $x$ .

### ❖ Indicateur synthétique de réseaux et territoires (ISRT)

L'indicateur synthétique de réseaux et territoires (ISRT) renseigne sur la mobilité territoriale en décrivant l'attractivité des zones, la migration humaine, les flux financiers et de biens et services, ainsi que la répartition des infrastructures d'un territoire national. L'ISRT couvre quatre (04) sous-dimensions : l'urbanisation, la migration, les infrastructures et les flux financiers.

Dans chaque sous-dimension, un certain nombre d'indicateurs permettent de quantifier celle-ci. Les indicateurs sont normalisés de sorte que les valeurs soient comprises entre 0 (le pire score) et 1 (le meilleur score). L'indice sous-dimensionnel est obtenu par la moyenne géométrique des indicateurs qui composent la sous-dimension. L'ISRT représente lui aussi la moyenne géométrique des indices sous-dimensionnels. Le tableau ci-dessous donne la composition des sous-dimensions.

**Tableau 2 : Sous-dimensions et indicateurs de la dimension Réseaux et Territoires**

Critères ou Sous-dimensions	Indicateurs
Urbanisation	Densité de la population
	Taille moyenne des ménages
	Taux d'urbanisation
	Ratio ménages locataires sur ménages propriétaires
Migration	Indice d'entrée
	Indice de sortie
Infrastructure et services sociaux de base	Indice d'accès aux infrastructures et services sociaux de base
	Indice de qualité des infrastructures et services sociaux de base
Flux financiers	Indice des transferts
	Taux d'accès aux services de transferts formels
	Consommation par tête
	Coût du panier de la ménagère de la région

Source : CREG, 2017

## III- Résultats

### 1. Dynamique de la population

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2013 (RGPH4) a permis de dénombrier 10 008 749 habitants (contre 6 769 914 habitants en 2002). La population béninoise a connu une augmentation de sa population. On note un taux annuel d'accroissement inter censitaire de 3,5% sur la période 2002-2013.

Le tableau 3 montre qu'au niveau des départements, une inégale répartition de la population. Le département le plus peuplé est l'Atlantique avec une population de 1 398 229 habitants, soit 14,0% de la population totale ; suivi du Borgou avec 1 214 249 habitants (12,1%) puis de l'Ouémé 1 100 404 habitants (11,0%). Les départements du Mono et de la Donga apparaissent comme les moins peuplés avec respectivement 497 243 habitants (5,0%) et 543 130 habitants (5,4%). Le poids du département du Littoral est passé de 9,8% de la population totale en 2002 à 6,8% en 2013 au profit des communes limitrophes d'Abomey-Calavi, de Ouidah et de Sèmè-Kpodji qui sont des cités-dortoirs.

**Tableau 3 : Evolution de la population béninoise de 2002 à 2013**

Départements	Population RGPH 3	Poids démographique	Population RGPH-4	Poids démographique
Alibori	521 093	7,7	867 463	8,7
Atacora	549 417	8,1	772 262	7,7
Atlantique	801 683	11,8	1 398 229	14,0
Borgou	724 171	10,7	1 214 249	12,1
Collines	535 923	7,9	717 477	7,2
Couffo	524 586	7,7	745 328	7,4
Donga	350 062	5,2	543 130	5,4
Littoral	665 100	9,8	679 012	6,8
Mono	360 037	5,3	497 243	5,0
Ouémé	730 772	10,8	1 100 404	11,0
Plateau	407 116	6,0	622 372	6,2
Zou	599 954	8,9	851 580	8,5
<b>Bénin</b>	<b>6 769 914</b>	<b>100</b>	<b>10 008 749</b>	<b>100</b>

Source : RGPH-4, 2013

Il ressort également des résultats du RGPH-4 qu'au cours des cinq dernières années précédant le recensement, les migrants internes sont estimés à 503 211 individus, soit 5,0% de la population. La migration est plus importantes chez les femmes (52,2%) que chez les hommes (47,8%). les départements de l'Atlantique, de l'Ouémé et du Littoral ont accueilli la majeure partie des flux migratoires, soit respectivement 35,0%, 14,2% et 9,0%. Les flux migratoires restent faibles dans les autres départements. A l'instar de 2002, le recensement de 2013 révèle aussi que quatre départements sont attractif Atlantique, Borgou, Ouémé et collines. Tous les autres départements ont un solde négatif.

## 2. Résultats de DDMI par département

### *Indice de couverture de dépendance économique*

Le tableau 4 présente les niveaux des consommations, de revenus du travail et du déficit du cycle de vie par département. Sur les douze (12) départements seul celui du Mono dégage un surplus de 40, 634 milliards. Cette situation pourrait s'expliquer par le faible effectif de la population du département et le développement des activités maraichères, touristiques et de carrières. Tous les autres départements présentent des déficits allant de 17,101 milliards soit

1,6% du déficit total pour la Donga à une valeur maximale de 277,522 milliards soit 25,5% du déficit total pour l'Ouémé.

**Tableau 4 : Déficit du cycle de vie par département**

Les montants sont exprimés en milliards de FCFA

Département	CONSOMMATION		REVENU DU TRAVAIL		DEFICIT DU CYCLE DE VIE	
	Montant	%	Montant	%	Montant	% (*)
Mono	174,952	4,4%	215,586	7,8%	-40,634	
Donga	159,049	4,0%	141,948	5,1%	17,101	1,6%
Alibori	254,307	6,4%	202,306	7,3%	52,002	4,8%
Plateau	214,897	5,4%	154,125	5,6%	60,771	5,6%
Atacora	222,738	5,6%	158,673	5,8%	64,065	5,9%
Littoral	551,283	13,9%	456,419	16,5%	94,864	8,7%
Couffo	225,861	5,7%	121,411	4,4%	104,451	9,6%
Zou	311,647	7,8%	196,177	7,1%	115,469	10,6%
Borgou	421,758	10,6%	297,632	10,8%	124,126	11,4%
Collines	280,765	7,1%	139,618	5,1%	141,147	13,0%
Atlantique	547,935	13,8%	345,002	12,5%	202,933	18,6%
Ouémé	607,593	15,3%	330,071	12,0%	277,522	25,5%
<b>BENIN</b>	<b>3 972,786</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 758,969</b>	<b>100%</b>	<b>1 213,817</b>	<b>115%</b>

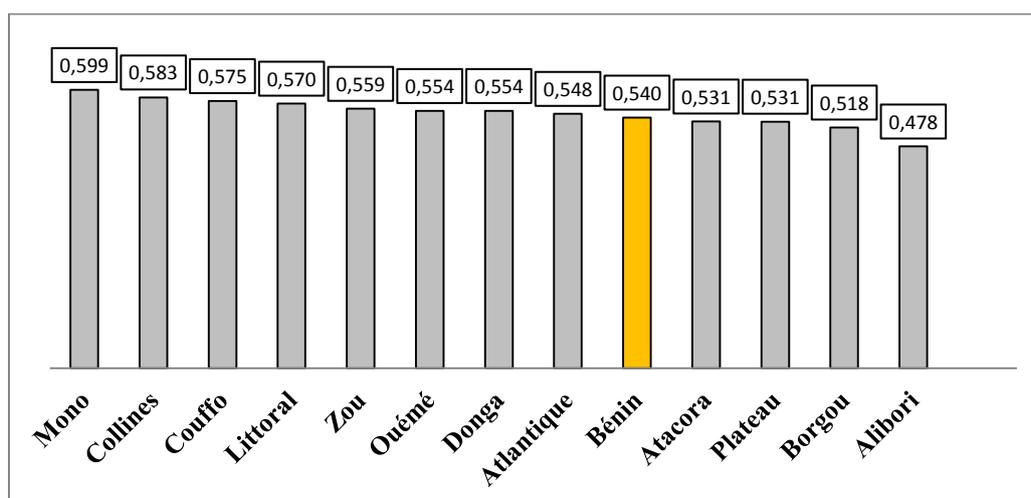
(\*) La part en calculée sur l'ensemble des départements hors Mono

Source : CREG / CREFAT, 2018

#### **Indice de qualité du cadre de vie**

Les résultats de l'indice de qualité du cadre de vie selon le département font ressortir deux tendances : la première concerne les départements ayant un IQCV inférieur à la moyenne nationale mais disposant toutefois de meilleures performances en matière de cadre de vie au Bénin (Atacora 53,1%) contre la plus faible (l'Alibori 47,8%). La deuxième concerne les départements disposant d'un IQCV supérieur à la moyenne nationale (Collines 58,3% ; Couffo 57,5%, Littoral 57%, Zou 55,9%, Ouémé 55,4%, Atlantique 54,8%).

**Graphique 1 : Distribution de l'indice de qualité du cadre de vie selon le département**



Source : CREFAT/CREG et LAREG 2018

#### **Indice synthétique de sortie de la pauvreté**

L'analyse de la dynamique de pauvreté par département entre les périodes de 2007-2011 et 2011-2015 (Tableau 5) montre que les départements de l'Atacora, des collines, du Plateau et du Zou ont connu une hausse de leur indice entre 2007-2011 et 2011-2015 (respectivement de 0,51 point ; 0,47 point ; 2,04 points et 2,45 points). Au niveau des huit autres départements, la tendance est baissière et est plus significative au niveau des départements de l'Alibori, du Borgou et de la Donga, respectivement de 7,24 points, 13,1 points et 4,05 points.

**Tableau 5 : Dynamique de l'ISSP au niveau national et par département (%)**

Transition 2007-2011			Transition 2011-2015		
Départements	ISSP	Rang	Départements	ISSP	Rang
Littoral	70,91	1	Littoral	68,00	1
Ouémé	67,27	2	Ouémé	63,82	2
Borgou	66,60	3	Plateau	63,01	3
Alibori	64,08	4	Atlantique	58,00	4
Plateau	60,97	5	Alibori	56,84	5
Atlantique	59,19	6	Atacora	55,30	6
Donga	57,82	7	Zou	54,97	7
Atacora	54,79	8	Donga	53,77	8
Mono	54,60	9	Borgou	53,50	9
Zou	52,52	10	Mono	53,21	10
Collines	52,34	11	Collines	52,81	11
Couffo	52,13	12	Couffo	50,52	12
<b>Niveau National</b>	<b>58,23</b>			<b>58,67</b>	

Source : CREFAT/CREG (2018), EMICOV 2007, 2011, 2015

On constate également que l'indice de transition est supérieur à 50% seulement dans le littoral. Les autres départements ont des indices faibles (inférieur à 50%). La proportion de ceux qui sont sortie de la pauvreté ou qui sont restés dans la non pauvreté pure entre 2011-2015 sont faibles. Les départements du littoral, de l'ouémé et du Plateau ont de bon indice de stabilité dans la non pauvreté pure (supérieur à 80%). Les autres départements détiennent des potentiels pour accéder à ce niveau souhaité.

**Tableau 6 : Les étapes de transition et les indices de transition et de stabilité et par département**

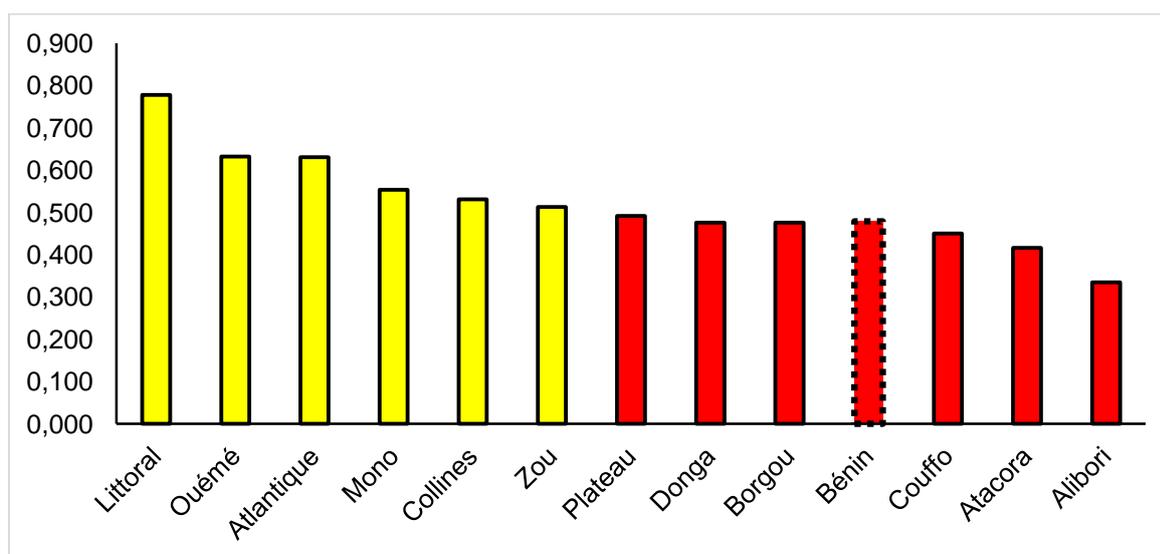
Département	PP	NPP	PNP	NPNP	Indice de transition	Indice de stabilité
Littoral	4,57	21,13	21,33	52,97	0,502	0,921
Ouémé	8,47	19,13	16,93	55,47	0,469	0,868
Plateau	8,02	29,28	27,98	34,72	0,489	0,812
Atlantique	14,29	27,01	24,71	33,99	0,478	0,704
Alibori	16,95	22,95	19,35	40,75	0,457	0,706
Atacora	20,45	21,85	19,25	38,45	0,468	0,653
Zou	23,31	19,49	18,19	39,01	0,483	0,626
Donga	19,19	23,31	17,41	40,09	0,428	0,676
Borgou	17,79	21,11	13,71	47,39	0,394	0,727
Mono	18,53	28,27	24,97	28,23	0,469	0,604
Collines	20,66	26,54	25,44	27,36	0,489	0,570
Couffo	23,45	25,85	23,15	27,55	0,472	0,540
<b>Indicateurs synthétiques de dynamique de la pauvreté 2011-2015</b>	<b>12,36</b>	<b>27,74</b>	<b>23,84</b>	<b>36,06</b>		
<b>Indicateurs synthétiques de dynamique de la pauvreté 2007-2011</b>	<b>16,81</b>	<b>19,39</b>	<b>16,49</b>	<b>47,31</b>		

Source: CREG/LAEG, 2018

#### **Indice de développement humain étendu**

L'Indice de Développement Humain Etendu (IDHE) présente des inégalités au sein des départements du Bénin. Sept (7) départements (Littoral, Ouémé, Atlantique, Mono, Collines, Zou, Plateau) sur les 12 ont des indices supérieurs à l'indice national allant de 0,777 à 0,492. Par contraste, 5 départements (Donga, Borgou, Couffo, Atacora et Alibori) sont en deçà du seuil et ont un indice de développement allant de 0,476 à 0,335. Pour ce groupe, le déficit est encore plus élevé.

**Graphique 2 : IGHE par département, Bénin 2015**



Source : CREG/LAREG, 2018

Ce faible niveau de l'IDHE résulte des valeurs faibles des indices de l'éducation et du niveau de vie. En effet, par rapport à l'éducation, le faible niveau de l'indice est dû à un niveau très bas de la durée moyenne de l'éducation (environ 3 années) et un niveau moyen de la durée attendue de l'éducation (11,1 années par rapport à la norme qui est de 18 années) en 2015. En ce qui concerne le niveau de vie, son faible indice s'explique par le fort taux de pauvreté (40,1%) en 2015, aggravé par une hausse des inégalités dans la distribution de la consommation par tête des ménages.

#### **Indice des réseaux et territoires**

L'Indicateur Synthétique Réseaux et Territoire donne une mesure de l'état de la structure et du niveau d'interaction (migration et flux) des réseaux. Un niveau élevé ou faible de cet indicateur serait la résultante des effets de l'état de la structure et / ou du niveau d'interaction. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des récents travaux effectués sur l'IRST au sujet du Bénin.

**Tableau 7 : L'IRST par départements**

Départements	Indice Migration	Indice Urbanisation	Indice Infrastructure de base	Indice Flux et capacité financiers	ISRT	Rang
<b>Littoral</b>	0,34	0,88	0,49	0,61	0,55	1
<b>Atlantique</b>	0,15	0,27	0,44	0,33	0,27	2
<b>Oueme</b>	0,08	0,31	0,41	0,37	0,25	3
<b>Mono</b>	0,06	0,22	0,38	0,46	0,22	4
<b>Zou</b>	0,06	0,18	0,35	0,32	0,19	5
<b>Couffo</b>	0,04	0,18	0,32	0,3	0,17	6
<b>Bénin</b>	0,08	0,26	0,43	0,08	0,16	
<b>Collines</b>	0,08	0,12	0,34	0,22	0,16	7

<b>Plateau</b>	0,04	0,16	0,34	0,27	0,16	8
<b>Borgou</b>	0,04	0,15	0,36	0,27	0,15	9
<b>Donga</b>	0,05	0,12	0,36	0,19	0,15	10
<b>Alibori</b>	0,04	0,11	0,35	0,19	0,13	11
<b>Atacora</b>	0,02	0,1	0,28	0,16	0,1	12

SOURCE : CREG/LAREG, 2018

### **DDMI par départements**

Il ressort que le DDMI du Bénin est évalué à 37,2%. Ce faible niveau de l'indicateur est dû à la dépendance économique (28,6%), au capital humain (47,9%) et aux réseaux et territoire (16,4%). Cet indicateur présente des inégalités au niveau départemental. Comme dans le cas de l'analyse du Sénégal (Dramani, 2018) quatre grands groupes se dégagent :

**Les départements émergent leaders** : ils ont amorcés la capture du dividende démographique. Il s'agit des départements du Littoral et du Mono

**Les départements leader espoirs** : ce sont les départements de la Donga et de l'Atlantique. Ils ont un potentiel important et peuvent bénéficier du dividende à moyen terme si les politiques publiques adéquates sont mises en place dans les départements ;

**Les départements challengers** : ils disposent des atouts dans la capture du dividende démographique. Néanmoins, ils ont besoin des efforts importants en investissement à court, moyen et long terme. Ce sont les départements du plateau, de l'Atacora, du Borgou, du Zou et de l'Ouémé ;

**Les départements followers** : ce sont des départements qui sont caractérisés par un retard important dans la capture du dividende démographique. Cependant, en investissant convenablement dans ces départements, l'on pourra les repositionner dans la course pour la capture du dividende. Il s'agit des départements de l'Alibori, du Couffo et des Collines.

Ces analyses permettent de comprendre pourquoi des départements sont plus attractifs que d'autres.

**Tableau 7 : Indicateur Synthétique de Suivi du Dividende Démographique (DDMI)**

	<b>I2S2D</b>	<b>ICDE</b>	<b>IQCV</b>	<b>ISSP</b>	<b>IDHE</b>	<b>ISRT</b>
<b>Littoral</b>	<b>61,5</b>	<b>53,5</b>	<b>57,0</b>	<b>68,0</b>	<b>77,7</b>	<b>54,7</b>
<b>Mono</b>	<b>52,1</b>	<b>100,0</b>	<b>59,9</b>	<b>53,2</b>	<b>55,4</b>	<b>21,8</b>
Donga	<b>43,5</b>	75,2	55,4	53,8	47,6	14,6
Atlantique	<b>43,1</b>	27,0	54,8	58,0	63,0	27,4
Plateau	<b>37,6</b>	29,5	53,1	63,0	49,2	15,6
Atacora	<b>35,9</b>	38,0	53,1	55,3	41,6	12,8
Borgou	<b>34,8</b>	25,7	51,8	53,5	47,6	15,1
Zou	<b>34,8</b>	16,3	55,9	55,0	54,1	18,8
Ouémé	<b>34,1</b>	8,3	55,4	63,8	63,2	24,7
Alibori	<b>33,1</b>	46,1	47,8	56,8	33,1	9,7
Couffo	<b>33,0</b>	18,1	57,5	50,5	45,0	16,5
Collines	<b>25,9</b>	4,4	58,3	52,8	53,1	16,3
<b>Bénin</b>	<b>37,2</b>	<b>28,6</b>	<b>54,0</b>	<b>58,7</b>	<b>47,9</b>	<b>16,4</b>

## CONCLUSION

L'analyse du DDMI du Bénin selon les départements fait ressortir les facteurs explicatifs des inégales répartitions des populations sur le territoire béninois. Cette analyse a aussi relevé le faible niveau que ces localités ont pour capturer le dividende (exception faite aux départements du littoral et du mono).

En effet, le pays doit faire face à des gap de consommation allant de 96% (département des collines) à 25% (département de la Donga). Ceci est entre autre dû à une forte proportion de la population économiquement dépendante dans ces départements.

En ce qui concerne les indices de qualité du cadre de vie et de la sortie de la pauvreté, des efforts seront faits pour maintenir et améliorer ces indicateurs dans tous les départements.

L'IDHE révèle que les départements de l'Atlantique, de l'Ouémé et du Mono possèdent des résultats moyens (supérieurs à 50%). Mais des efforts restent toujours à faire dans ce domaine notamment en ce qui concerne la fécondité qui est toujours élevée.

Tous les départements présentent un faible taux d'interaction avec l'analyse de l'indice des réseaux et territoires (qui renseigne sur la migration humaine, les flux financiers, la mobilité territoriale en décrivant l'interaction des zones, les biens et services, et la répartition des infrastructures d'un territoire. Cet indice varie de 27% (Atlantique) à 10% (Alibori).

Une forte dépendance économique, un faible taux de sortir de la pauvreté et l'insuffisance des infrastructures adéquats pour améliorer le capital humain, un faible taux d'attraction n'encourage pas les populations à résider dans certains départements.

De tout ce qui précède, nous recommandons ce qui suit :

- ❖ ***Encourager les jeunes à l'entrepreneuriat*** : La formation des jeunes à la productivité à travers une entrepreneuriale de qualité les amènera à être très tôt indépendant, ce qui diminuerait les gaps à combler.
- ❖ ***Mettre en œuvre des politiques d'aménagement du territoire en vue de diversifier les pôles de développement*** : cette mesure c'est suite aux résultats de la dimension 5 ;
- ❖ ***Renforcer la communication interdépartementale*** : La mise en place d'une politique de communication pour porter l'information sur les besoins que présentent l'attractivité de chaque département susciterait la mobilité humaine dans ces départements et désengorgerait les autres ;
- ❖ ***Augmenter les infrastructures sanitaires et éducatifs de qualité*** : mettre à la disposition des populations des infrastructures de qualité les encourageraient à résider dans n'importe quel département et facilitera la croissance inclusive du pays.

## BIBLIOGRAPHIE

- **Bloom D, D Canning, and P Malaney.** 2000 “Population dynamics and economic growth in Asia.” *Population and Development Review* 26(Suppl.): 257–290.
- **Bloom D., D. Canning, G. Fink, and J. Finlay** 2010, “Microfoundations of the Demographic Dividend”. Paper presented at the IUSSP seminar on demographics and Macroeconomic Performance, Paris. 4-5 June.
- **Bloom D, and J Williamson.** 1998 “Demographic transitions and economic miracles in emerging Asia.” *World Bank Economic Review* 12(3): 419–455.
- **Delaunay D., Guengant J-P.,** 2019 (Ed.) *Le dividende démographique en Afrique subsaharienne*[en ligne]. Paris, IEDES-Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 120p. (Collection Monographies Sud-Nord, n°9) Disponible sur : < <https://iedespubli.hypotheses.org/monographies-sud-nord>>
- **Dramani, L.** 2018, “Dividende Démographique et Développement Durable au Sénégal: Le Développement sous un nouveau prisme”, Vol. 1 ; Edition L’Harmattan Sénégal
- **Dramani L.** 2019, « Dividende démographique en Afrique de l’Ouest et du Centre: Définitions, Mesures et Résultats », in *Le dividende démographique en Afrique subsaharienne*[en ligne]. Paris, IEDES-Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 120p. (Collection Monographies Sud-Nord, n°9) Disponible sur : < <https://iedespubli.hypotheses.org/monographies-sud-nord>>;
- **Lee R. and Mason A.** (2011), “Theoretical aspects of national transfer accounts” in Ronald Lee and Andrew Mason, eds., *Population Aging and the Generational Economy: A Global Perspective* (Cheltenham, United Kingdom, and Northampton, Massachusetts: Edward Elgar), pp. 32-54.
- **Nayihouba A.,** 2015 : *Dividende démographique et croissance économique : quelles perspectives pour l’Afrique ?* (en ligne). STATECO N°109, 2015 ; 14 p
- **Olaniyan O., A. Soyibo and A. O. Lawanson,** 2012 “Who finances the Consumption of the Unemployed Youths in Nigeria? Evidence Using Overlapping Generations Model”, Paper Prepared for presentation at the CSAE 2013 Conference on Economic Development in Africa to be held at St Catherine’s College, Oxford, 17-19 March 2013.
- **République du Bénin,** 2018 : « Rapport Nationale sur la capture du dividende démographique » ; Ministère du Plan et du Développement ; Synthèse des rapports.
- **République du Bénin,** 2013 : "Recensement Général de la Population et de l’Habitat ", Institut National de la Statistique et d’Analyse Economique, Synthèse des analyse sur la dynamique de la population.